



La ville. Quelle crise urbaine ? Quelle politique ?

Anne Wyvekens

► To cite this version:

Anne Wyvekens. La ville. Quelle crise urbaine ? Quelle politique ?. Les Cahiers français : documents d'actualité, 2005, 326, pp.42-46. hal-02319564

HAL Id: hal-02319564

<https://hal.science/hal-02319564>

Submitted on 18 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La ville. Quelle crise urbaine ? Quelle politique ?

Anne Wyvekens

► To cite this version:

Anne Wyvekens. La ville. Quelle crise urbaine ? Quelle politique ?. Les Cahiers français : documents d'actualité, La Documentation Française, 2005. hal-02319564

HAL Id: hal-02319564

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02319564>

Submitted on 18 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La société française : un état de la recherche

La ville

Quelle crise urbaine ?

Quelle politique ?

Comprendre
la société
Cahiers français
n° 326

La société
française :
un état
de la recherche

42

La politique de la ville, née dans les années 80, entendait apporter une réponse au malaise des « banlieues », donner des instruments de traitement aux problèmes sociaux que connaissent les « quartiers ». Anne Wyvekens présente tout d'abord un état des travaux récents sur la nature de la crise urbaine existante. Certaines analyses privilégient une approche en termes de lutte des classes, d'autres insistent sur l'apparition d'une « nouvelle question urbaine », distincte de la question sociale et caractérisée par l'affaiblissement très préoccupant du lien social, classes supérieures, classes moyennes et populations défavorisées partageant de moins en moins les mêmes espaces. Après le diagnostic, se pose évidemment la question de la politique à conduire. Si la mixité sociale est très souvent prônée comme remède adéquat, plusieurs études tempèrent cet engouement et discutent son efficacité, voyant en elle une fin désirable mais non un moyen opérationnel. La politique de rénovation urbaine, initiée par la loi du 1^{er} août 2003, fait l'objet d'un certain nombre de réflexions dont la tonalité est critique.

La ville - objet immense, sujet non moins considérable. Dresser en quelques pages l'état de la recherche française sur la ville impose - outre la modestie - d'opérer des choix. Sur le plan thématique d'abord, on focalisera l'attention sur la ville en tant qu'elle fait l'objet en France d'une politique spécifique - dite politique de la ville - et sur les questions que pose celle-ci. On se limitera, ensuite, aux débats les plus récents. Il ne manque sur la question ni d'ouvrages de synthèse, plus amples, ni de travaux rétrospectifs (1). Enfin, on retiendra pour sources des travaux de recherche, empiriques ou théoriques, sans procéder à l'examen de rapports officiels ni de textes normatifs. Une première partie évoquera des travaux concernant l'état de la ville. Puisqu'il y a politique, puisqu'il y a « traitement », quel est le diagnostic ? Où est le problème ? La définition de celui-ci évolue-t-elle ? Comment est-elle opérée ? Est-elle partagée ?

La seconde partie traitera de la politique elle-même, en mettant l'accent sur des enjeux actuels tels que la question de la mixité sociale et le tournant que représente la démarche de rénovation urbaine engagée en 2003.

Quelle crise urbaine ?

La politique de la ville a été initiée, au début des années 80, sur la base du constat du malaise des « banlieues ». Quartiers de relégation, quartiers hors-droit, la question de l'exclusion le disputait à celle de l'insécurité pour faire des zones d'habitat social l'objet de toutes les sollicitudes. Une double évolution est à l'œuvre dans ce diagnostic depuis quelques années. L'une concerne la nature du malaise, l'autre son étendue. Bien sûr, les deux sont liées.

Exclusion, désaffiliation

Longtemps la question urbaine a été considérée comme la traduction géographique de la question sociale. Les banlieues étaient le réceptacle d'une population frappée d'exclusion [Touraine, 1992], ou de désaffiliation [Castel, 1995]. Un certain nombre de chercheurs creusent ce sillon, l'enrichissent, de différentes manières. Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer [2001] évoquent par exemple des phénomènes de « contre-affiliations » présents dans les « milieux populaires ». Sylvie Tissot [2003] s'interroge sur ce « resserrement du regard sur des territoires particuliers ». La production de ce « sens commun » - de ce discours consensuel qui a pour effet d'oblitérer les conflits - est à ses yeux l'œuvre d'élus en panne

(1) Parmi les ouvrages récents : Paquot et al. (dir.) [2000], de Maillard [2004], Oblat [2005], une remarquable histoire de l'art de « gouverner la ville », Avenel [2004], Fijalkow [2004]. Voir également le travail bibliographique réalisé par Sylvie Tissot et Sylvain Bordieuc [2005] à l'occasion des Assises nationales de la ville, sous l'intitulé « Synthèse des travaux récents consacrés à la politique de la ville ».

d'affiliation politique, de travailleurs sociaux en quête de relégitimation. Point commun de ces analyses qui considèrent la question urbaine comme l'expression déformée de la question sociale : elles pratiquent une sociologie dénonciatrice de la domination qui se cacherait derrière la perception organisée des « quartiers sensibles » comme un problème spécifique relevant d'une sociologie de la déviance. C'est à « déconstruire » ces représentations faussées qu'elles s'occupent pour replacer les quartiers en question et surtout leur population dans le cadre d'une analyse en termes de lutte des classes.

« Nouvelle question urbaine »

Depuis la fin des années 90, s'est développée une autre approche qui souligne l'émergence d'une « nouvelle question urbaine », distincte de la question sociale. Dans cette perspective, le « problème de la ville » dépasse celui de l'existence de concentrations de pauvreté et d'incivilité. Il se trouve comme amplifié par la façon dont ces concentrations s'inscrivent dans l'ensemble de la ville. Au départ est venue l'observation de phénomènes tels que le développement de *gated communities* aux États-Unis, de leurs équivalents européens – évidemment moins spectaculaires (2). Ces innovations urbaines illustraient, d'une manière plus générale, la tendance qu'ont les classes moyennes, en France comme ailleurs, à prendre le maximum de distance avec les quartiers dits sensibles ou à se fermer vis-à-vis d'eux quand elles ne peuvent pas s'en éloigner suffisamment. Le mot de « ségrégation » a repris du service, suivi – avantageusement ? – par celui de « sécession », lancé par Marie-Christine Jaillet [1999] pour souligner que la relégation s'accompagnait en France, à l'instar de ce que l'on pouvait constater dans les villes américaines, d'un autre repli, volontaire celui-là, ou à tout le moins d'un mouvement d'évitement, de fuite de la part de catégories plus favorisées de la population. Comme le dit Christine Lelévrier [2001], le débat français « construit » alors la notion de ségrégation entre le ghetto noir et les *gated communities*.

Ce constat s'est prolongé en une analyse de la façon dont la ville fait, ou plutôt ne fait plus société [Donzelot *et al.*, 2003]. Car, si séparation il y a, celle-ci n'est pas uniquement physique. Ce qui est en jeu, dans l'évitement pratiqué par les classes moyennes, c'est la volonté de ne plus payer pour les plus démunis, de fuir ce que leur voisinage peut comporter de danger en termes de sécurité, ou de qualité de l'enseignement pour les enfants. Ce qui est en jeu, c'est la rupture de la continuité dans l'habitat qui allait de pair avec la promotion sociale durant les Trente Glorieuses.

La nature du malaise urbain : un changement d'échelle

À ce déplacement de la réflexion sur la nature du malaise urbain s'ajoute la prise en compte d'un changement de l'échelle à laquelle il convient de l'apprécier. La théorisation – à l'étranger – d'une « ville globale »

[Sassen, 1991], également appelée « ville duale » parce qu'elle juxtapose, dans les métropoles mondialisées, la population des employés des grandes firmes avec celle, infiniment plus pauvre, des « serviteurs » de ces employés, conduit à étudier comment, en France, la question de la ville ne se réduit pas à l'existence de « poches de pauvreté », de banlieues reléguées à traiter. Edmond Préteceille [1995] s'est employé à montrer comment, en France également, la division sociale de l'espace concerne la ville dans son ensemble. Les travaux d'économistes et de géographes, plus centrés sur les relations entre activités économiques et espaces testent, « en chiffres », l'hypothèse de la ville duale, et la complexifient. Dans un registre différent, ce modèle de la « ville à deux vitesses », se prolonge en quelque sorte avec l'hypothèse d'une « ville à trois vitesses » [Donzelot, 2004]. Parallèlement à la fracture qu'occasionne la « mondialisation par le bas », entre populations reléguées et classes moyennes, une autre fracture est décrite, celle que la « mondialisation par le haut » creuse peu à peu entre les mêmes classes moyennes et une élite mondialisée qui élit domicile dans les centres-villes gentrifiés (cette *gentry* urbaine étant composée de classes moyennes et supérieures). C'est de façon massive, à tous les étages, si l'on peut dire, que la ville ne fait plus société. Plus récemment encore, adoptant un point de vue similaire, Éric Maurin [2004] mobilise des données de l'INSEE pour faire voir les tendances à l'entre soi dans la société française et soutenir que le « ghetto français » n'est pas circonscrit aux banlieues, au contraire même : les « tensions séparatistes traversent toute la société, à commencer par ses élites ». Christophe Guilluy et Christophe Noyé [2004], quant à eux, jouent à fond la carte... géographique avec un « atlas des nouvelles fractures sociales » qui propose une description toute en finesse de ces fractures, analysées dans divers registres, y compris celui du vote et des risques politiques qu'elles comportent.

Quelle politique ?

Depuis vingt ans, la politique dite « de la ville » s'adresse en fait à des *quartiers en crise*. Du Développement social des quartiers aux Grands Projets de ville (GPV), en passant par les contrats de ville et même d'agglomération, la France pratique inexorablement une « discrimination positive territoriale » consistant, sous diverses formes, à donner plus aux territoires les plus défavorisés. Cette démarche fait de la politique de la ville un vecteur au moins potentiel de transformation de l'action publique, analysé par les politistes. Philippe Estèbe [2004] a passé au crible les instruments d'objectivation de cette « géographie prioritaire » – découpage, choix d'indicateurs, fabrication d'indices – pour montrer comment l'empilement des modes successifs de

Comprendre
la société
Cahiers français
n° 326

La société
française :
un état
de la recherche

43

(2) Pour quelques illustrations, voir la revue *Urbanisme*, mars-avril 2002 et le n° 337, juillet-août 2004, consacré aux enclaves résidentielles.

découpage et des registres de sens qui leur correspondent constitue la seule véritable originalité de la politique de la ville. Jacques de Maillard [2004] se montre moins convaincu de l'ampleur des impulsions réformatrices que cette « politique volontariste de correction des inégalités territoriales » aurait données à l'action publique.

La mixité sociale : un remède controversé

Si la ségrégation apparaît comme une façon relativement récente de poser le problème de la ville, le remède qui figure aujourd'hui en tête du hit-parade a derrière lui une plus longue histoire, retracée par Renaud Epstein et Thomas Kirszbaum [2003] : il s'agit de la mixité sociale. L'idée est revêtue de l'évidence qui fait les consensus : éviter que tous les pauvres habitent au même endroit, mélanger les populations, par une politique de logement qui incite, voire oblige les moins démunis à se mêler aux plus démunis, au nom du présupposé selon lequel le rapprochement de catégories différentes de population serait de nature à permettre que les plus pauvres adoptent plus facilement les normes des classes sociales plus aisées. Toute une série d'outils ont été élaborés dans cette direction. Cette stratégie de mixité fait pourtant l'objet de nombreuses et vigoureuses mises en question de la part des chercheurs : qu'il s'agisse de la notion elle-même, de la pertinence de ses présupposés ou de la faisabilité de la démarche.

Une notion imprécise

La notion est floue, définie en négatif comme l'absence de déséquilibre ou de concentration. La mixité ou son absence est impossible à mesurer [Epstein, Kirszbaum, 2003]. Mieux, la concentration de pauvreté n'est-elle pas au contraire l'indice de réussite d'un développement social réussi (les ménages bénéficiaires d'une promotion sociale et d'une insertion quittent le quartier !) [Lelévrier, 2004] ? Ou encore : pourquoi réduire la mixité sociale à la mixité résidentielle [Béhar, 2001] ? Et, *last but not least*, peut-on nier que mixité sociale signifie en réalité mixité ethnique [Epstein, Kirszbaum, 2003] et qu'en est-il de ce pudique silence ?

Des effets bénéfiques discutables

S'agissant des effets bénéfiques de la mixité, il est observé que les enquêtes sociologiques sont loin de les vérifier [Lelévrier, 2001]. Éric Maurin [2004] pourrait à cet égard faire figure d'exception puisque, après avoir constaté les tendances à l'entre soi, il tente, pour les comprendre, de mettre à jour au nom de quels « effets de contexte » – réels ou fantasmatiques – les gens restent entre eux et du même coup essaie de donner un sens plus précis à cette mixité qu'ils n'ont pas l'air, eux, de rechercher. Pour ce faire, il choisit comme

indicateur le destin scolaire des enfants : est-il ou non influencé par le voisinage et dans quel sens ? Si des affirmations péremptoires sont apportées en réponse, la démonstration ne convainc pas vraiment. Il commence par montrer, longuement, la difficulté de l'entreprise, puis s'y attelle en mobilisant... essentiellement des travaux étrangers, dont il admet qu'ils ne sont pas nécessairement comparables. Pour la France, il doit se contenter de quelques réflexions ou allusions à des travaux qui ne représentent au mieux que des « commencements de preuve ». Son travail a certes pour mérite de démontrer les incertitudes pratiques associées à la notion de mixité en politique (des pauvres au milieu des riches ? des riches au milieu des pauvres ?). Mais c'est tout de même à l'absence de vérification empirique des effets positifs de la mixité que l'on revient. Peu de travaux français s'intéressent à cette question, sinon sous une forme idéologique. Philippe Genestier [1990] fait ainsi l'éloge du ghetto, celui de la classe populaire. On devrait pourtant pouvoir s'interroger – sans pour autant se voir aussitôt opposer le spectre de la « dérive communautaire » – sur l'effet ressource que constitue le rapprochement de gens qui se ressemblent, se connaissent, se comprennent... sur le pourquoi les gens préfèrent positivement l'entre soi. François Dubet propose, en ce sens, de « renverser le discours sur l'entre soi : arrêter de dire que c'est une mauvaise chose mais demander à ce que la possibilité en soit offerte à tous ». Mais, ajoute-t-il, « un tel discours prendrait à revers la totalité de la théologie scolaire et urbaine » [Table ronde *Esprit*, 2004].

Une mise en œuvre aléatoire

Les tendances à l'entre soi sont, quoi qu'il en soit, au centre de la question des possibilités de mise en œuvre d'une politique de mixité. Contrecarrée par cette fameuse « préférence des ménages », la mixité l'est en outre par « la logique des systèmes d'acteurs locaux », bailleurs sociaux et élus locaux, logique bien peu contrariée par les représentants locaux de l'État [Epstein, Kirszbaum, 2003]. Christine Lelévrier [2001, 2004] montre ainsi qu'il n'est pas rare que les résultats soient purement et simplement l'inverse de ceux attendus, notamment parce que la mixité passe par la réduction des logements pour familles nombreuses, sans qu'il en soit reconstruit ailleurs. D'où la concentration de ces familles, immigrées comme l'on sait, dans les parties les plus dévalorisées du parc social. Beaucoup d'autres effets apparaissent en décalage par rapport aux objectifs, dont le moindre n'est pas celui correspondant à l'inadéquation entre population pauvre et appartements ayant reçu une appellation « sociale » : tous les habitants de HLM ne sont pas pauvres et beaucoup de pauvres n'habitent pas en HLM... compte tenu du niveau des loyers, compte tenu des coûts de construction plus élevés dans les communes riches ; y construire des HLM (en vertu des 20 % rendus obligatoires par la LOV [loi d'orientation sur la ville]) conduira à y loger des gens plutôt aisés [Epstein, Kirszbaum, 2003].

La mixité : une fin plutôt qu'un moyen

Comment sortir de ce débat sur la mixité, qui ressemble de plus en plus à une impasse ? En changeant d'angle de vue, en cessant de voir dans la mixité une fin plutôt qu'un moyen, en la considérant comme « le résultat escomptable d'une politique et non pas tant comme une politique en tant que telle » [Donzelot, Béhar in Table ronde *Esprit* 2004 ; Lelévrier, 2004]. En plaidant non pour la mixité, notion statique, renvoyant à un idéal figé de la ville, mais pour la mobilité, et ce qu'elle a de dynamique. En d'autres termes, en accordant plus d'importance, dans les politiques urbaines, à ce que les Américains nomment la démarche « *people* » par rapport à une démarche « *place* » ou, en termes français, en faisant glisser quelque peu le curseur de nos politiques : s'employer moins à « refaire la ville sur place », s'efforcer plus de « remettre les gens en mouvement » [Donzelot et al., 2003], c'est-à-dire leur donner les moyens – en formation, transports... – de retrouver une place sur le marché du travail, d'élargir leurs possibilités de choix sur celui du logement, autrement dit leur permettre, à eux, de se mouvoir. Pour cela, il convient de « se placer du point de vue des gens et non pas de celui des technocrates » [Donzelot in Table ronde *Esprit*, 2004].

La politique de rénovation urbaine définie par la loi du 1^{er} août 2003

Qu'en est-il alors de la toute récente politique de rénovation urbaine, initiée par la loi du 1^{er} août 2003 d'« orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine », dite loi Borloo ? Elle instaure un programme « visant à restructurer, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, les quartiers classés en zone urbaine sensible » (3). Comment ? Il s'agit, en cinq ans, de démolir 200 000 logements, de réhabiliter 200 000 logements sociaux et d'en construire 200 000 autres. Si elle ne fait pas encore l'objet de travaux approfondis, elle est d'ores et déjà la cible de réflexions pour la plupart inquiètes. Certains y voient l'aboutissement d'une politique de la ville qui n'aura jamais été autre chose qu'une politique limitée aux quartiers sensibles (4) [Tranb, 2005]. D'autres estiment, à l'inverse, que cette loi « signe la fin de la politique de la ville telle qu'elle s'est peu à peu construite au fil des ans » [Jaillet, 2003], avec le souci de conjuguer – selon des dosages variables suivant les gouvernements – « le social » et « l'urbain ». Seule l'approche « béton » demeure ici, le social étant renvoyé ou « réduit » aux politiques de droit commun [Tranb, 2005] ou même, à terme, rendu obsolète par cette façon de « ramener la question sociale à celle de la concentration » [Lelévrier, 2004]. Tous y voient une politique

« menacée d'autisme » [Méjean, 2003 ; Tranb, 2005] car totalement déconnectée des instruments successifs de la politique de la ville, ainsi que de celle du logement social. Cette stratégie de rénovation urbaine, mise au service d'un objectif de mixité, cumule à son encontre toutes les critiques précédemment développées. La mixité n'est toujours pas un moyen. La façon dont fonctionne l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) accroît plutôt qu'elle n'évite les effets pervers dans la mesure où la démolition des grands ensembles paraît bien être, en réalité, l'enjeu central. On détruit plus qu'on ne construit ou ne réhabilite, on se soucie plus de disperser, de rendre les grands ensembles invisibles que de mener une politique positive de logement social. Le souci de renouveler les apparences des quartiers prend le pas sur celui du développement économique et social des populations et celui du maintien d'une offre locative conséquente. Les premières observations des dossiers examinés et des choix opérés par l'ANRU [Tranb, 2005] révèlent que l'enjeu de mixité sociale se trouve « pervers » au profit d'une logique de diversification profitant non pas aux plus pauvres, mais aux classes moyennes : c'est pour elles que la « valorisation » de ces quartiers doit en faire des lieux attrayants, quitte à mettre de côté leurs habitants actuels.

Car il s'agit bien, avant tout, de « casser les ghettos ». L'insécurité est l'une des « tares » des quartiers dégradés, elle est l'une des raisons qui poussent les habitants qui le peuvent à les quitter. La politique de la ville comporte, depuis les origines, un « volet » prévention de la délinquance. De conseils communaux de prévention en conseils locaux de sécurité et de prévention, en passant par les contrats locaux de sécurité et la police de proximité, le partenariat entre les institutions, une vision avant tout sociale de l'intervention en matière de sécurité, a longtemps été à l'honneur. Ce n'est plus le cas avec la solution radicale que représente la démolition de grands ensembles supposés criminogènes. Celle-ci n'exclut toutefois pas l'apparition d'une autre version, plus « soft », de l'approche urbaine en matière de sécurité : celle inspirée de la théorie anglo-saxonne de l'espace « défendable ». Comme le montrent Céline Loudier et Renaud Le Goix [2004], la version française de cette notion est très différente de l'américaine (qui tend à se résumer à la fermeture résidentielle pure et simple). La résidentialisation est un élément seulement, parmi d'autres, d'une approche visant à mieux définir le statut des espaces, notamment publics, et ainsi à mieux en assurer la gestion, la qualité. Mais cette approche nouvelle peine à trouver sa concrétisation. Dans le cadre de la rénovation urbaine, il sera

(3) Art. 6 de la loi.

(4) Même s'il fut question, il n'y a pas si longtemps, d'« en finir avec la logique des quartiers pour passer à celle de la ville » (interview de Claude Bartolone dans *Le Monde* n° 5125 du 15 février 2002).

Uniquement
présenté
depuis l'atn.
LOPS 1995.

intéressant d'examiner si le traitement se « borne » à la destruction des grands ensembles au nom de l'insécurité, ou si la reconstruction arrive à intégrer une acception nouvelle de la sécurisation des espaces.

Des « quartiers sensibles » à la « ville à trois vitesses », en passant par l'entre soi et la ségrégation, de la « discrimination positive territoriale » à la démolition

des ghettos, en passant par la mixité sociale, entre sociologie et science politique, entre lutte des classes et « pragmatisme », qu'il s'agisse du diagnostic ou des politiques, les ressources de la réflexion sur « la » ville sont inépuisables... ■

Anne Wyvekens,
chargée de recherche au CNRS

Pour en savoir plus

Avenel, C., Singly François de (dir.) (2004), *Sociologie des quartiers sensibles*, Paris, Armand Colin.

Bacqué M.-H., Sintomer Y. (2001), « Affiliations et désaffiliations en banlieue. Réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers », *Revue française de sociologie*, n°2, pp. 217-249.

Béhar D. (2001), « Plaidoyer pour une mixité revisitée », *Fondations*, n°13, pp. 31-40.

Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

Donzelot J., avec Mével C. et Wyvekens A. (2003), *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées ».

Donzelot J. (2004), « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n°3-4, mars-avril, pp. 14-39.

Epstein R., Kirszbaum Th. (2003), « L'enjeu de la mixité sociale dans les politiques urbaines », *Regards sur l'actualité*, n°292, juin, pp. 63-73.

Estèbe Ph. (2004), *L'usage des quartiers. Action publique et géographie dans la politique de la ville 1982-1999*, Paris, L'Harmattan.

Fijalkow Y. (2004), *Sociologie de la ville*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Genestier Ph. (1990), « Éloge du ghetto. Stéréotypes et termes repoussoirs de la pensée urbanistique », in Burgel G. (dir.), *Villes en parallèle : peuplements en banlieue*, Laboratoire de géographie urbaine, université Paris X-Nanterre (cité par Epstein, Kirszbaum, 2003).

Guilluy Ch., Noyé Ch. (2004), *Atlas des nouvelles fractures sociales en France. Les classes moyennes oubliées et précarisées*, Paris, Éd. Autrement.

Jaillet M.-C. :

- (1999), « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? », *Esprit*, n°11, pp. 145-167.

- (2003), « La politique de la ville en France : histoire et bilan », *Regards sur l'actualité*, n°296, pp. 5-23 ;

Lelévrier C. :

- (2001), « La mixité sociale et les politiques urbaines », *Passages*, n°109-110, pp. 29-32 ;

- (2004), « Que reste-t-il du projet social de la politique de la ville ? », *Esprit*, n° 3-4, mars-avril, pp. 65-77.

Loudier C., Le Goix R. (2004), « L'espace défendable aux États-Unis et en France », *Urbanisme*, n°337, pp. 51-56.

Maillard J. de (2004), *Réformer l'action publique. La politique de la ville et les banlieues*, Paris, LGDJ.

Maurin É. (2004), *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées ».

Méjean P. (2003), « La politique de la ville à l'épreuve de la loi Borloo », *Études foncières*, n° 106, novembre-décembre, pp. 30-34.

Oblet Th. (2005), *Gouverner la ville*, Paris, PUF, coll. « Le Lien social ».

Paquot Th., Lussault M., Body-Gendrot S. (dir.) (2000), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Préteceille E. (1995), « Division sociale de l'espace et globalisation. Le cas de la métropole parisienne », *Sociétés contemporaines*, n°22/23, pp. 33-67.

Sassen S. (1991), *The Global City. New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press. Trad. française, 1996, *La ville globale*, Paris, Éd. Descartes.

Table ronde Esprit (2004), « La mixité urbaine est-elle une politique ? », table ronde avec Daniel Béhar, Jacques Donzelot, François Dubet, Philippe Genestier, Marie-Christine Jaillet, Christine Lelévrier et Marco Oberti, *Esprit*, n°3-4, mars-avril, pp. 121-142.

Tissot S. (2003), « La production d'espaces pacifiés ? La réforme des "quartiers sensibles" par le développement social urbain », *Regards sociologiques*, n°25/26.

Tissot S., Bordieuc S. (2005), « Synthèse des travaux récents consacrés à la politique de la ville », réalisée pour la Délégation interministérielle à la Ville, téléchargeable sur le site web de la DIV : www.ville.gouv.fr

Touraine A. (1992), « Inégalités dans la société industrielle, exclusion du marché », in Affichard J., de Foucauld J.-B. (dir.), *Justice sociale et inégalités*, Paris, Esprit.

Tranb J. (2005), « La rénovation urbaine, ou comment en finir avec les quartiers d'habitat social », *Esprit*, n°1, janvier, pp. 36-44.